



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Finistère

Cabinet de la Directrice académique

Quimper, le 23 avril 2025

La Directrice Académique des Services de l'Éducation
Nationale

à

Collège Anna Marly
8 rue Jules Lesven
29200 BREST

Cabinet

Affaire suivie par :

Justine CANTET

T 02 98 98 98 08

ce.cab29@ac-rennes.fr

1 boulevard du Finistère - CS 45033
29558 Quimper Cedex 9

Objet : Labellisation Etablissement en Education Artistique et Culturelle

À l'attention de la Direction,
de l'équipe éducative,
et des élèves de l'établissement,

J'ai l'honneur de vous adresser officiellement votre diplôme EAC, en reconnaissance de l'engagement exemplaire de votre établissement en faveur de l'Éducation artistique et culturelle. Ce document vient saluer les initiatives mises en œuvre au sein de votre établissement afin d'éveiller la sensibilité et l'esprit critique par l'art et la culture des élèves et de contribuer ainsi à la l'élaboration de leur parcours au EAC.

Le label EAC est attribué pour une durée de trois ans. À l'issue de cette période, un renouvellement sera nécessaire afin de maintenir cette reconnaissance. Par ailleurs, si votre établissement déploie de nouvelles actions en matière d'EAC et approfondit encore sa dynamique avant cette échéance, une demande de renouvellement anticipé pourra être envisagée.

Soyez assurés de notre entière disponibilité pour vous accompagner dans la valorisation et l'évolution de vos actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle. Nous vous invitons à nous contacter pour toute information complémentaire ou pour partager les initiatives mises en œuvre dans votre établissement.

Avec mes plus sincères félicitations pour cette reconnaissance méritée,

Catherine MOALIC